

mémoires de pierre

# *les monuments aux Morts des Avant-Monts*



AUX  
ENFANTS  
DE  
MURVIEL

MORTS  
POUR LA PATRIE  
1914 - 1918

1939 - 1945

DEPNADOL	RIENJALBERT	BIROLANT
LAUR B.	MARTY P.	PERIES L.
B. AGUT J.		

HOMMAGE

ALBERT J.	BOUSQUET A.	CUNY P.
ALENGRIN P.	BOUSQUET L.	DISANNE J.B.
ALLEGRAND L.	CARROL E.	DURAND J.
ARCELIN J.	CARRA P.	ESPINASSE E.
ARCELIN L.	CARRIERE C.	ESPINASSE J.
BARTHEZ M.	CARRIERE H.	FLOURENS J.
BATAILLON P.	CARRON J.	FOURNIER C.
BATAILLON P.	CHATELAIN A.	GELLY M.
		CÉLÉSTIN

IRAUD A.
Y. H.
Y. L.
LIEN. P.
GRIFFOUL. A.
VAGNE. J.
DAILLE J.
DAILLE L.





fûmes la première commune de France à prendre cette décision) - d'élever un monument en l'honneur de ses morts ». Mais c'est au lendemain de l'armistice que les communes s'engageront dans un projet plus ou moins ambitieux de monument tandis que la plupart des paroisses font installer dans l'église une plaque en marbre portant les noms des morts pour la France accompagnés de symboles de la foi ou de représentations pieuses.

### *Discret ou solennel ?*

Chaque commune souhaite rendre un hommage à la hauteur de ses ressources. « Sobriété voulue ou sobriété forcée ? Sobriété du goût ou sobriété de la bourse ? », écrit Maurice Agulhon<sup>2</sup> à propos des « Marianne » érigées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La problématique sera la même pour les monuments aux Morts. Roquessels optera pour une modeste plaque en marbre fixée dans la cour de la mairie tandis que Magalas dépensera près de 70 000 francs pour un monument signé Adrien Avon (architecte), Jean Magrou (statuaire) et Victor Corbière (entrepreneur).

La moitié des 26 monuments recensés sur notre territoire sont des obélisques caractérisés par leur dépouillement, sans doute parce qu'ils sont plus accessibles aux finances municipales. Seule la commune de Causse-et-Veyran semble faire le choix d'une production en série, passant commande de sa colonne aux établissements Rombaux-Roland installés dans le Nord. Les autres obélisques, proximité oblige, sont construits en marbre de Laurens.

Pour les projets les plus ambitieux, la municipalité s'adresse à un architecte (Adrien Avon ou André Francou pour la

*Plaque commémorative dans l'église Saint-Étienne de Puissalicon*

(photo Muriel Aleu)

*Monument aux Morts d'Autignac, sculpture en marbre de Jean Magrou, 1923*

(photo Didier Rabaud)

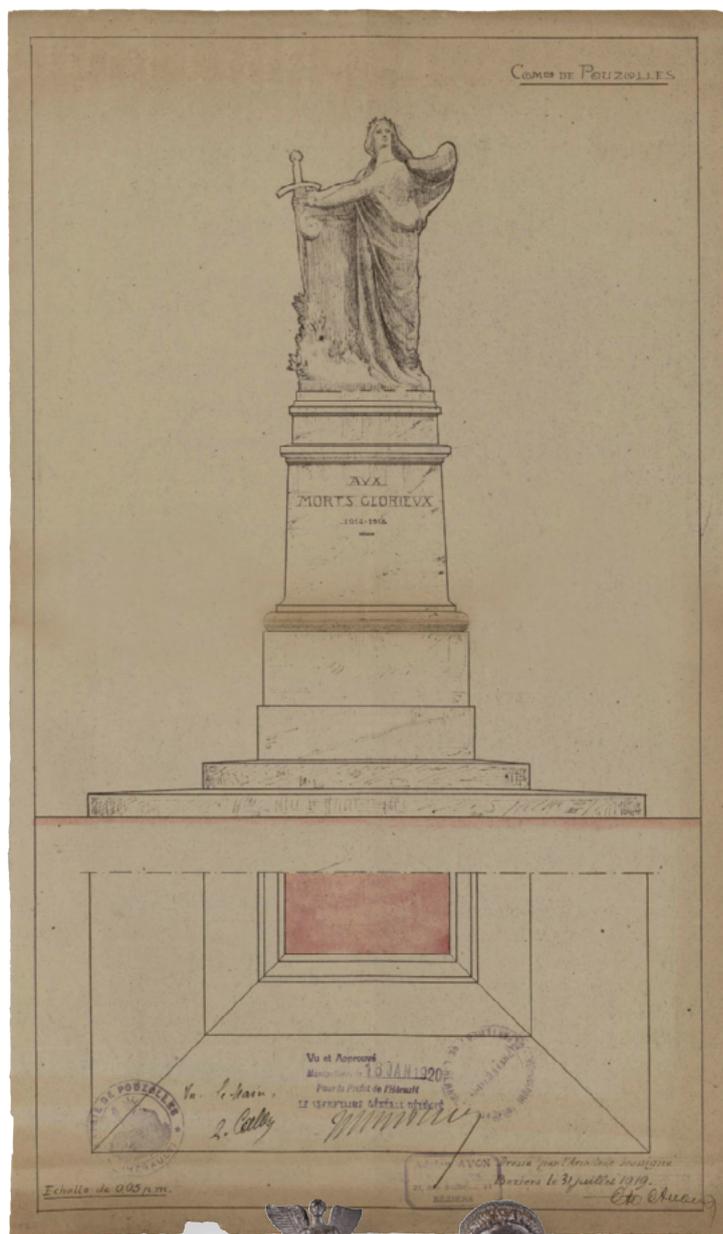
plupart) qui, quelques semaines plus tard, rend sa copie : rapport, devis estimatif, cahier des charges, plan parcellaire, plan et élévation du monument, traités de gré à gré avec les statuaires, entrepreneurs, ferronniers... Murviel-lès-Béziers et Roujan opteront pour la statue d'un poilu, œuvres de Raimond Sudre ou Jacques Villeneuve ; Autignac, Magalas, Pouzolles, Saint-Geniès-de-Fontedit, Saint-Nazaire-de-Ladarez et Thézan-lès-Béziers pour une Victoire sortie pour la plupart de l'atelier parisien de Jean Magrou.

### *Les hommes de l'art*

L'architecte Adrien Avon<sup>3</sup> et le sculpteur Jean Magrou sont les figures phares des monuments aux Morts de notre territoire, auteurs, ensemble ou séparément, de six des plus remarquables d'entre eux.

Né à Nîmes le 24 mars 1861, Adrien Avon étudie à l'École des Beaux-Arts de cette ville avant d'être nommé architecte des administrations. C'est à Béziers, dont il est conseiller municipal dès 1901, qu'il installera son cabinet. Son fils aîné, Georges, caporal fourrier au 15<sup>e</sup> régiment d'infanterie, est tué à Massiges (Marne) le 26 septembre 1915, ce qui explique sans doute le grand nombre de projets de monuments aux Morts signés par Adrien Avon dans le Biterrois (16). Sur notre territoire, il interviendra à Pouzolles (1919), Magalas (1923), Saint-Geniès de Fontedit (1923) Thézan-les-Béziers (1923) et Roujan (1924), en tandem avec Jean Magrou pour les quatre premiers.

Né à Béziers le 22 octobre 1869 dans une famille d'artistes (son père est lithographe), Jean Magrou étudie dans cette ville avant de s'inscrire à l'École des Beaux-Arts de Paris



### *De haut en bas*

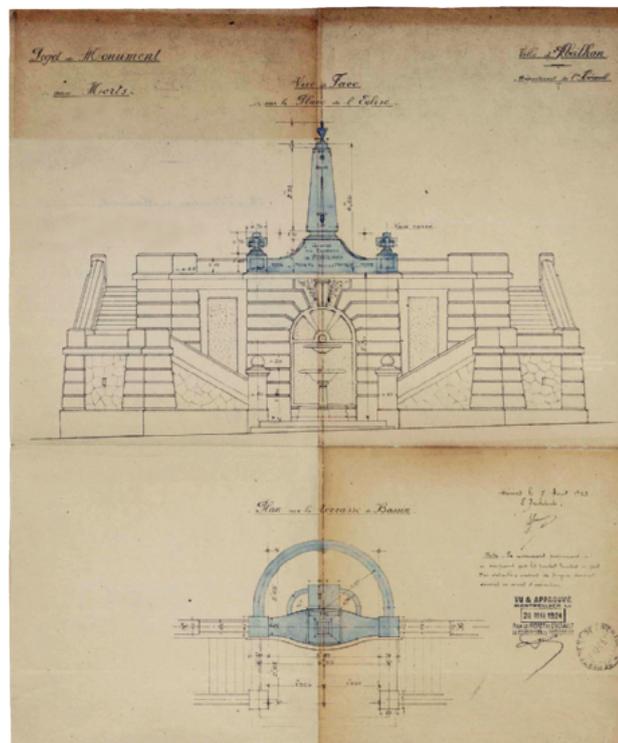
*Dessin du monument aux Morts de Pouzolles par l'architecte Adrien Avon, 31 juillet 1919*

(Archives départementales de l'Hérault, 2 O 214/1/1)

*« Le Génie latin », sculpture en bronze de Jean Magrou, 1921 (coll. part.)*

où il est admis dans les ateliers de Gabriel Thomas et du biterrois Jean-Antoine Injalbert. Second Prix de Rome avec le bas-relief *Silène et les Bacchantes*, il expose au Salon des artistes français à partir de 1893. Cinq ans plus tard, il épouse à Paris Jeanne Rixens, nièce du peintre Jean-André Rixens. Professeur de modelage et de dessin à la Sorbonne, il participe en 1907 à la Coopérative d'enseignement créée par Marie Curie. À partir de 1919, Jean Magrou contribuera à une trentaine de monuments aux Morts, principalement dans le département de l'Hérault, dont ceux d'Autignac, Magalas, Pouzolles, Saint-Geniès-de-Fontedit et Thézan-lès-Béziers. Il décède à Paris le 24 mai 1945. Le musée Fayet de sa ville natale conserve plusieurs de ses œuvres.

L'architecte biterrois André Francou dressera les plans des monuments d'Abeilhan et Gabian, Paul Harant celui de Puissalicon. Sculpteur parisien d'origine perpignanaise, Raymond Sudre (1870-1962) réalisera le poilu de Murviel-lès-Béziers. Élève d'Alexandre Falguière puis Antonin Mercié à l'École des Beaux-Arts de Paris, il obtient le second grand prix de Rome de sculpture en 1900 pour la statue *David*. Il est l'auteur d'une dizaine de monuments aux Morts de la Grande Guerre, le plus grand nombre dans son département d'origine. La commune de Roujan s'offrira de son côté les services du sculpteur Jacques Villeneuve. Né à Bassan le 1<sup>er</sup> janvier 1865, c'est à Paris qu'il vivra le plus clair de son temps. Élève, comme Magrou, de Thomas et Injalbert à l'École des Beaux-Arts de Paris, il concourt sans succès pour le prix de Rome en 1906. Après la Première Guerre mondiale, il reçoit la commande des monuments aux Morts d'Aniane, Bassan, Cazouls-d'Hérault et Roujan.



#### *De haut en bas*

*Plan d'élévation du monument aux Morts d'Abeilhan  
par l'architecte André Francou, 7 août 1923*  
(Archives départementales de l'Hérault, 2 O 1/9-1)

*Poilu du monument aux Morts de Roujan,  
sculpture en marbre de Carrare  
de Jacques Villeneuve, 1923*

(photo Didier Rabaud)

## Quelle iconographie ?

La palme (symbole du martyr), la couronne ou la branche de chêne (symbole de la force, de la puissance, de la majesté, de la longévité et de la résistance), de laurier (symbole de la victoire) ou d'olivier (symbole de paix et de gloire), le casque de poilu, la croix de guerre 1914-1918 et le glaive sont les ornements les plus fréquemment retenus par nos communes pour leurs monuments aux Morts. Plus rares sont l'urne funéraire (symbole de la mort), le drapeau (symbole de la nation), la grenade, la flamme, le coq (symbole de la patrie) et les armoiries. Quatre monuments, placés dans ou près du cimetière, affichent une croix latine, symbole de la foi chrétienne (Cabrerolles, Caussiniojols, Neffiès et Vailhan). Des sept communes qui ont fait le choix de commander une statue à un sculpteur, cinq ont opté pour une femme drapée à l'antique symbolisant la France victorieuse (Autignac, Magalas, Pouzolles, Saint-Nazaire-de-Ladarez, Thézan-lès-Béziers), deux pour un poilu, le soldat de la Grande Guerre (Murviel-lès-Béziers, Roujan). La Victoire revient souvent sous le ciseau de Jean Magrou. « À Pouzolles, écrit O. Abbal<sup>4</sup>, il réalise une République à la manière d'Injalbert, mais plus statique, plus pudique, dont la massivité impose encore le respect ». À Magalas, sa statue en bronze est proche de la Victoire de Rude.

Toutes ces réalisations sont accompagnées d'épithètes civiques qui affirment la reconnaissance de la commune pour le sacrifice de ses soldats (« Aux enfants d'Abeilhan morts pour la Patrie », « Gabian à ses enfants morts pour la France »...) ou patriotiques qui insistent sur la gloire des soldats Morts pour la France (« Autignac à ses morts glorieux », « À nos héros morts pour la Patrie », « La commune de Pailhès à ses glorieux enfants »...). Seul le village de Laurens se distingue dans ce concert d'hommages en s'adressant aux générations futures : « Enfants n'oubliez pas, c'est pour



*Monument aux Morts de Laurens, 1923*  
(photo Didier Rabaud)

vous qu'ils sont morts ». La presque totalité des monuments affichent en outre le nom des enfants de la commune Morts pour la France, inscrits par ordre alphabétique (Cabrerolles, Caussiniojols, Faugères, Magalas...) ou regroupés par année de décès (Abeilhan, Autignac, Puissalicon...). Les grades (Margon) ou régiments (Fouzilhon) apparaissent rarement. Seule une plaque dans l'église de Puimisson distingue les quatre soldats dont le corps n'a pas été retrouvé. Fouzilhon, de son côté, est la

seule commune dont le monument porte le nom d'un civil, en l'occurrence Laurice Colle, institutrice du village, morte en août 1918 sur le vapeur Balkan torpillé par les Allemands au large de la Corse, sa terre natale. La plupart des monuments rendront par la suite hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale et des guerres coloniales (Algérie, Indochine).

Le monument est souvent protégé par une clôture, grille en ferronnerie (Abeilhan, Cabrerolles, Laurens, Magalas, Murviel, Neffès, Pouzolles, Saint-Nazaire, Thézan), simple chaîne (cimetières d'Autignac, Gabian, Margon, Pouzolles, Puimisson) ou bordure maçonnée (Fouzilhon, Gabian, Pailhès, Puissalicon, Saint-Geniès) qui délimite l'espace sacré.

### *Avec quel argent ?*

Quelles que soient les ressources de la commune, faire ériger un monument aux Morts impose un sacrifice financier. Des comités se forment dans l'objectif de recueillir les souscriptions publiques. Elles assureront une part importante du financement du projet. Le plus souvent, ces comités reflètent davantage l'ensemble de la population civile que la population combattante : c'est bien la communauté tout entière qui souhaite se recueillir dans le souvenir. Si, à Murviel, le comité comprend « des élus municipaux, des ascendants et veuves de soldats tués et des anciens combattants », à Abeilhan, le curé, le percepteur, le médecin, le directeur d'école honoraire siègent auprès du maire,

#### *De haut en bas*

*Première page de la liste des souscripteurs du monument aux Morts de Gabian, 13 avril 1921*

(Archives départementales de l'Hérault, 109 EDT 300)

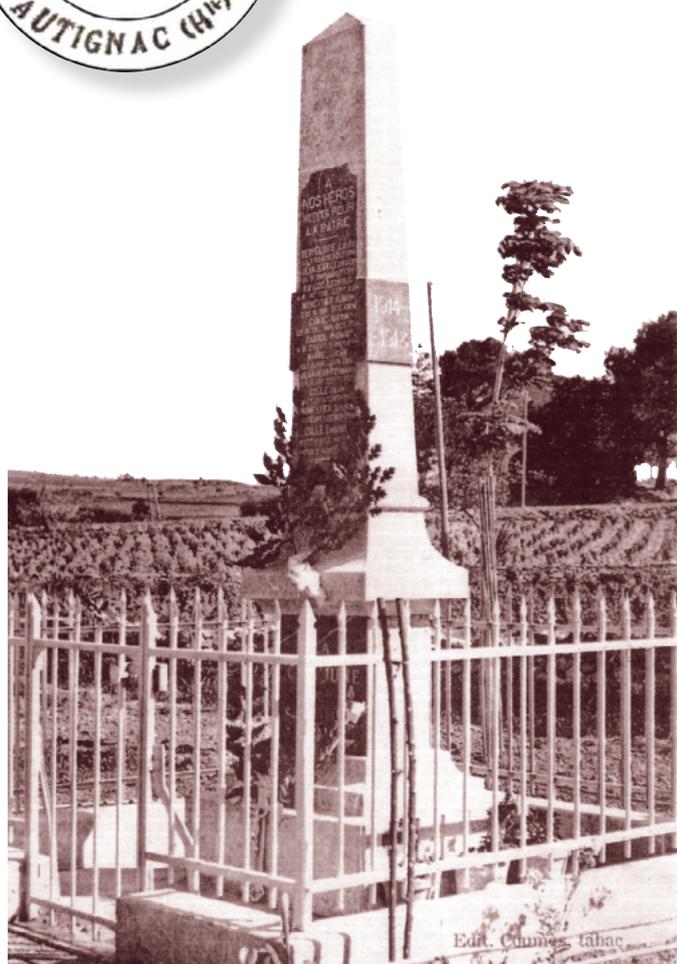
*Tampon et entête du comité de souscription du monument aux Morts d'Autignac*

(Hier Autignac, n° 15, juin 2013)

*Monument aux Morts de Fouzilhon vers 1930 (coll. part.)*

Comité du Monument aux Morts  
Liste des Souscripteurs.

Souscripteurs	Sommes	Souscripteurs	Sommes	Souscripteurs	Sommes
<i>Comité municipal</i>					
Bouge Pascal	50	<i>Repons</i>		265	50
Bouge Stéphane	50	Laurice Angèle	5	<i>Repons</i>	
Batal Edmund	25	Pailhès	5	Bastan François	5
Bastan Jules	10	Bouge José	5	Moutet François	5
Jules Antoine	5	Moujols Albert	10	Injalbert Jules	5
M <sup>me</sup> Vastin-Hélène	50	Bastan Laurent	5	Moujols Michel	5
Bastan Jules Louis	50	Bastan Maurice	5	Bastan Marcelles	15
Laurice Joseph	10	Jourdat François	5	Bastan Jean	50
M <sup>me</sup> Batal Alban	10	Correus Louis	5	Bocheux	5
Moutet Louis	10	Jourdat Joseph	5	Chaval Joseph	5
Bouge Jean	5	Batal Fleur	5	Bouvine Angèle	5
Blanc	5	Batal Amélie	10	Batal H. Suzanne	5
Arnaud Pierre	1	Bastan Blanche	5	Batal Léa	5
Batal Marie	10	Batal François	15	Batal Marie	1
Injalbert Philippe	5	Batal Abrahamette	10	Moutet	5
Bouge Alice	5	Bouge Louis	5	Bouge François	10
M <sup>me</sup> Christophèle	5	Guibert Joseph	5	Bastan Hélène	5
Albes Jeanne	5	Jouze Louis	5	Bouvine Jean	5
Arnaud Louis	5	Bastan Adolphe	5	Chaval Albertus	5
Arnaud Alexandre	5	Jourdat Pierre	5	Jourdat Joseph	100
Arnaud Alexandre	5	Jourdat Robert	10	Correus Albert	50
Bouvine Laurent	5			Guerra Paul	50
<i>2 reports</i>	<i>265</i>	<i>2 reports</i>	<i>375</i>	<i>2 reports</i>	<i>375</i>



à Laurens, 12 propriétaires, le receveur-buraliste et le curé se rassemblent auprès du colonel Gabriel Mirepoix, propriétaire du château de Grézan ; à Puimisson, ce sont des propriétaires, le curé, l'instituteur et les 2 institutrices du village, à Roujan, un groupe de 20 notables de la commune (maire, curé, conseillers municipaux, juge de paix, présidents ou représentants de diverses sociétés de la localité, instituteurs publics ou privés). Formés pour la collecte des fonds, les comités ne seront autorisés à prendre la direction des travaux qu'à la condition d'être reconnus comme « œuvre de guerre » par un office siégeant auprès du préfet.

Seules les communes d'Autignac, Saint-Geniès-de-Fontedit et Thézan-les-Béziers semblent avoir sollicité l'aide de l'État. Il faut dire que si l'article 81 de la Loi des Finances du 31 juillet 1920 prévoit d'accorder « une subvention de l'État aux communes pour les aider à l'érection du monument aux morts de la Grande Guerre », le calcul est complexe et la procédure très longue. Le 3 mai 1924, l'architecte Adrien Avon se plaint de n'avoir touché qu'une faible partie de ses honoraires pour le projet de Thézan. C'est que la commune n'a toujours pas reçu la subvention

de 3 156 francs décidée par l'État.

Pour financer les projets les plus ambitieux, les communes font souvent appel à l'emprunt. À Thézan, la forte augmentation des prix au lendemain de la guerre portera le projet de 39 000 à 48 800 francs. En octobre 1919, on essaye de traiter avec le Crédit foncier de France, puis, en juillet 1920, avec la Caisse nationale de retraites pour la vieillesse. Finalement, en janvier 1922, le préfet autorise la commune à contracter un emprunt auprès d'un particulier, propriétaire à Sérignan, « à un taux d'intérêt n'excédant pas 7,95 % et remboursable en 15 ans ».

### *Sous le contrôle de l'État*

Élever un monument aux Morts est d'abord affaire d'État. Une ordonnance royale du 10 juillet 1816 porte qu'« aucun don, aucun hommage, aucune récompense, ne pourront être votés, offerts ou décernés, comme témoignage de la reconnaissance publique, par les conseils généraux, conseils municipaux, gardes nationales ou tout autre corps civil ou militaire » sans autorisation de Sa Majesté. L'ordonnance restera en vigueur jusqu'en 1958, modifiée toutefois par un décret du 15 juillet 1922 qui confie aux préfets la possibilité de statuer sur les projets de monuments aux Morts. Une circulaire ministérielle du 10 mai 1920 les avait déjà invités à mettre en place une commission artistique chargée d'émettre un avis sur ces projets. Le préfet de l'Hérault avait pris soin de choisir « un petit nombre de membres, notamment l'architecte départemental et quelques autres personnes prises dans l'enseignement des arts décoratifs ou parmi les artistes<sup>5</sup> ». Peintre très prisé de la société montpelliéraine, Max Leenhardt représentera ce monde des artistes. Le 22 mai 1924, il donne son avis sur le monument d'Abeilhan : « On peut



*Monument aux Morts de Thézan-les-Béziers, 1923*

(photo Didier Rabaud)

objecter à ce projet qu'il n'a aucun caractère funéraire et qu'on eut pu concevoir sur cet emplacement du réservoir déjà constitué un projet moins grêle et plus en harmonie avec ce puissant soubassement. Mais, quant au projet adopté, ses lignes peuvent en être acceptées». À Causses-et-Veyran, la commission départementale regrettera l'adoption d'un monument préfabriqué, estimant que dans l'intérêt des finances communales il y aurait eu lieu « d'employer des matériaux de la région au lieu du granit belge<sup>6</sup> ».

En fait, le contrôle préfectoral s'exercera surtout sur les opérations financières (autorisation d'emprunt, conformité des pièces comptables) ; le choix de l'édifice, de son réalisateur, de son emplacement et de son financement demeurant de la responsabilité des conseils municipaux.

### *Un emplacement parfois controversé*

Des 26 édifices recensés sur notre territoire (certaines communes en possèdent deux, d'autres aucun), la moitié sont placés dans le cimetière ou à proximité immédiate, trois près de l'église (Autignac, Roujan, Saint-Nazaire-de-Ladarez), deux près de l'école (Laurens, Magalas), les autres sur une place du village ou en bordure d'une route principale.

Le choix du lieu est parfois source de discussions, sinon de discorde. À Thézan, les familles des soldats morts auraient voulu que le monument soit élevé dans le cimetière ou sur la place de l'église, mais le conseil municipal et le comité lui préférèrent la place Émile Pastre, parce qu'elle offre, selon eux, « le cadre le plus capable de mettre en valeur le monument projeté » et parce que celui-ci, rapproché de la population, « servira à la formation des jeunes générations ». À Murviel, à l'inverse, la proposition du maire d'ériger le monument au cimetière



*Monument aux Morts de Causses-et-Veyran, 1920, de la maison Rombaux-Roland (Nord)*

(photo Didier Rabaud)



se heurte au vœu des parents des disparus qui souhaitent la place publique. Interrogés par consultation, les

administrés, dans leur grande majorité, désavouèrent le premier magistrat. Et l'on édifiera le monument devant l'hôtel de ville, ancien château sur la place baptisée plus tard du nom de Georges Clemenceau, d'où « l'on jouit d'une vue splendide sur un large horizon ». En raison de ce différend, le monument aux Morts du Murviel sera semble-t-il privé d'inauguration officielle...

La circulation au cœur des villages n'étant plus ce qu'elle était dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, deux monuments de notre territoire changeront d'emplacement pour des raisons de sécurité : Autignac dans les années 1970 et Caussiniojols en 2015. Le

premier déménagé de la place Jules Ferry à la place des Combattants, le second reculé de quelques mètres sur un monticule planté de conifères.

## L'inauguration

L'inauguration du monument aux Morts est sans doute le moment où s'exprime avec le plus de force l'hommage rendu aux combattants de la Première Guerre mondiale. C'est pourtant, de l'histoire de nos monuments, l'épisode le moins documenté. À Roujan, il est précisé dans une délibération municipale qu'à l'occasion de l'inauguration, le 11 novembre 1924, il a été payé 523 francs à Fernand Pagès pour la fourniture de 65 drapeaux, 11 m de lambrequin tricolore et autres accessoires. Il en coûtera aussi à la commune 340 francs pour 17 bouteilles de champagne Mercier consommées durant le vin d'honneur offert aux personnalités et au Comité du monument à l'issue de la cérémonie.

Si *L'Éclair*, quotidien régional royaliste et catholique, consacre un ou plusieurs articles à l'inauguration des monuments de Gabian, Neffès et Pouzolles, c'est bien que le curé du village y joue un rôle important. Le programme est partout le même<sup>7</sup> : formation d'un cortège devant la mairie ; au cimetière, dépôt de gerbe sur la tombe des soldats « morts pour la France » ; inauguration du monument aux Morts au son de la fanfare (Harmonie gabianaise ou fanfare de Pouzolles), discours des autorités, dislocation. À Neffès, le 19 juin 1921, le clergé, précédé de la croix, du drapeau de la Jeunesse Catholique et de tous les fidèles, se rend au cimetière pour bénir le monument. Après les prières liturgiques, le curé Jean Valez prononce « une vibrante allocution » et le chœur des demoiselles chante l'Hymne aux morts. La cérémonie officielle, laïque, aura lieu l'après-midi mais la bénédiction du matin n'est pas du goût des trois conseillers municipaux communistes qui démissionneront trois jours plus tard.

*Monument aux Morts  
de Neffès, 1921*

(photo Didier Rabaud)



## Conclusion

Dépassant les conflits politiques si violents dans nos communes au début du XX<sup>e</sup> siècle, la population a tout entière souhaité rendre hommage à ses enfants « Morts pour la France » au cours de la Première Guerre mondiale, sans distinction de grade, ni d'origine sociale. Et souhaité le faire, bien souvent, en faisant ériger une œuvre originale. Nés du traumatisme de la Grande Guerre, ces espaces de mémoire demeurent le lieu privilégié des cérémonies du 11 novembre, véritable seconde fête nationale au cours de laquelle sont aujourd'hui honorés l'ensemble de ceux qui sont morts pour la France, qu'ils soient civils ou militaires, qu'ils aient péri dans des conflits actuels ou des conflits anciens. Nous



consacrerons à ces monuments des notices individuelles tout au long de l'année 2019, année qui a vu, avec la signature du traité de Versailles, la fin officielle de la Grande Guerre et la naissance de la plupart des projets d'érection.

**Guilhem Beugnon  
et Muriel Aleu**

décembre 2018

### Notes

1. Odon Abbal, *Les monuments aux Morts de l'Hérault*, CNRS-Université Paul Valéry, Montpellier 1998, p. 4.
2. Maurice Agulhon, *Marianne au combat : l'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Flammarion, Paris 1979, p. 66.
3. *Dictionnaire biographique de l'Hérault*, Flammarion, Paris 1904 ; Pierre Clerc, *Dictionnaire de biographie héraultaise des origines à nos jours*, vol. 1, Librairie Pierre Clerc, Montpellier 2006, p. 116.
4. Abbal, *op. cit.*, p. 68.
5. Archives départementales de l'Hérault, 1 O 297.
6. Cité par Abbal, *op. cit.*, p. 37.
7. Nous le détaillerons dans les notices individuelles consacrées à chaque monument.

### Sources

Archives départementales de l'Hérault, séries 2O (administration communale) et EDT (archives communales déposées).

Archives communales, sous-séries 1D (conseil municipal), 4H (mesures d'exception et faits de guerre), 1M (édifices publics), 2M (édifices du culte et cimetière).

Odon Abbal, *Les monuments aux Morts de l'Hérault : 1914-1918*, CNRS-Université Paul Valéry, Montpellier 1998.

Denis Rouquette *et al.*, « Sur quelques monuments aux Morts du Biterrois », *Études héraultaises*, 1988, p. 133-138.

Quotidiens régionaux *L'Éclair* et *Le Petit Méridional*.



### De haut en bas

*Monuments aux Morts d'Abeilhan, Puissalicon et Laurens (coq triomphant d'Injalbert)*

(photo Didier Rabaud)

COMMUNES	1911	MPLF	%	EMPLACEMENT	NAT.	INST.	RÉALISATION			COÛT
							AR	SC	EN	
ABELHAN	887	33	3,72	Place Maréchal Foch	M	1924	FR		OE, BE	14 995,00 F
				Église paroissiale	P					
AUTIGNAC	1100	35	3,18	Place des Combattants	M	1924	RE	MA	OE, BL, RI	
					P	2004				
				Cimetière	M	1922			AU	
				Église paroissiale	P					
CABREROLLES	451	12	2,66	Cimetière	M	1920				
CAUSSES-ET-VEYRAN	825	29	3,52	Entrée du village (D19)	M	1920			RO	
				Église paroissiale	P					
CAUSSINIOJOULS	216	5	2,31	Route de Cabrerolles	M					
FAUGÈRES	706	17	2,41	Route de Pézenas	M					
FOS	149	1	0,67	Église paroissiale	P					
FOUZILHON	157	10	6,37	Avenue du Pont	M	1920			OE	7 695,00 F
GABIAN	1016	25	2,46	Place de la Poste	M	1922	FR		OE, PO	38 069,00 F
				Cimetière	M	1923			OE	4 787,00 F
				Église paroissiale	P					
LAURENS	1208	32	2,65	Façade des écoles	M	1923		IN		
				Cimetière	M	1922			AN	3 764,00 F
				Église paroissiale	M					
MAGALAS	2102	55	2,62	Rue de la Promenade	M	1923	AV	MA	CO	69 986,00 F
MARGON	253	10	3,95	Calvaire	P					
				Cimetière	M					
MONTESQUIEU	97	5	5,15	Église de Paders	P					
MURVIEL-LÈS-BÉZIERS	2375	86	3,62	Place G. Clemenceau	M	1922	GR	SU	OE, DA	32 842,00 F
NEFFIÈS	1010	42	4,16	Cimetière	M	1921				
PAILHÈS	296	7	2,36	Cimetière	M					
				Église paroissiale	P					
POUZOLLES	1075	38	3,53	Esplanade	M	1919	AV	MA	TI	23 800,00 F
				Cimetière	P	1922			MA	2 000,00 F
PUIMISSON	789	34	4,31	Cimetière	M	1919			BO	3 900,00 F
				Mairie	P					
				Église paroissiale	P					
PUISSALICON	1104	28	2,54	Cimetière	M	1924	HA		VA	16 863,00 F
				Église paroissiale	P					
ROQUESSELS	159	7	4,40	Cour de la mairie	P					
				Mairie	P					
				Église paroissiale	P					
ROUJAN	1932	61	3,16	Devant l'église	M	1924	AV	VI	AN, JO	42 283,00 F
				Église paroissiale	P					
SAINT-GENIÈS-DE-F.	1180	32	2,71	Cimetière	M	1922	AV	MA	PL	19 745,00 F
SAINT-NAZAIRE-DE-L.	647	18	2,78	A côté de l'église	M	v 1925			DU	
				Église paroissiale	M				GI	
THÉZAN-LÈS-BÉZIERS	1537	59	3,84	Place Émile Pastre	M	1923	AV	MA	BA, RA	48 876,00 F
				Église paroissiale	P					
VAILHAN	186	8	4,30	Cimetière	M	1920				
				Mairie	T					

1911	Population en 1911	AR	Architectes : Adrien <b>Avon</b> - André <b>Francou</b> - Georges <b>Gros</b> - Paul <b>Harant</b> - L. <b>Rey</b>
MPLF	Nombre de Morts pour la France	SC	Sculpteurs : Raoul <b>Dussol</b> - Henri <b>Giscard</b> - Jean-Antoine <b>Injalbert</b> - Jean <b>Magrou</b> - Raymond <b>Sudre</b> - Jacques <b>Villeneuve</b>
%	% morts/population	EN	Entrepreneurs : Armand <b>Anglade</b> - François <b>Audran</b> - Sylvain <b>Barthez</b> - Rolland <b>Béranger</b> - Jean <b>Blattes</b> - Augustin <b>Boullaran</b> - Victor <b>Corbières</b> - Eugène <b>Darcondeau</b> - Gaston <b>Jouve</b> - Marius <b>Marre</b> - Henri <b>Oechslein</b> - Jean <b>Plagnes</b> - Gaston <b>Portal</b> - Daniel <b>Ramonet</b> - Charles <b>Rigaud</b> - Édouard <b>Rombaux-Roland</b> - Joseph <b>Tisseyre</b> - Ernest <b>Valat</b>
Nat.	Monument, Plaque, Tableau		
Inst	Année d'installation		